Laboratoire d'Hygiène des Aliments et de l'Environnement

Institut Pasteur de Madagascar

B.P. 1274 ANTANANARIVO 101 Tél: 22 401-64;22 401-65;22 412-72;22 412-74

Télécopie: (261-20) 22 407 17 e-mail: lhae@pasteur.mg



Réf. commande:

N/Réf.: 200414 000718 01 V/Réf.: 251/03/IPM/LHAE/2020

EXCELIA MADAGASCAR LOT J 56B RUE DE CALAIS **TANAMBAO** 206 ANTALAHAMADAGASCAR

Antananarivo, le 21/04/2020

RAPPORT D'ESSAIS

PRELEVEMENT

Examen demandé par : EXCELIA MADAGASCAR Arrivée au laboratoire le : 14/04/2020

Désignation du produit (*) Nbre d'échantillons : Produits arômatiques : 1

Date du prélèvement (*) : 03/04/2020 Date des manipulations : 14/04/2020

Description (*) Prélèvement effectué par : Vos soins (ZELMAR GASTINA : Cru

Température au prélèvement (*): °C

Température de réception :22.3 °C Référence (*) : EXCELIA : Poudre de vanille N° lot (*) : 03/04/2020 Dénomination (*) : Poudre de vanille Date fabrication (*)

Conditionnement (*) : PAPIER PARAFFINE Date congélation (*)

(*) : Données communiquées par le client

Paramètre		Ech 149521	Unité	Critère	Méthode	Comparaison du résultat au critère	
						m	M
Levures et moisissures	0	< 100	ufc/g	<1000	NF ISO 21527-2	X	
Salmonella spp. (recherche)	©	Absence	/10g	Absence	BIO 12/16-09/05	X	
Pseudomonas (recherche)		Absence	/10g	Absence	Méthode interne	X	t- E
Escherichia coli (Recherche)		Absence	/10g	Absence	Méthode interne	X	C U
Staphylocogues coagulase + (Recherche)		Absence	/10g	Absence	Méthode interne	X	i.

N/A ou N.M. = non analysé / NE = nombre estimé / PG = présence du germe

Date de validation: 21/04/2020 ALEXANDRA BASTARAUD

DIRECTEUR

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

La conformité ne s'applique qu'aux analyses pour lesquelles un critère est défini.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par le symbole (© La déclaration de conformité n'est couverte par l'accréditation que si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure est couverte par l'accréditation. Pour déclarer, on non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associé au résultat. Les incertitudes de mesure sont tenues à disposition au laboratoire.